

CFA Hilaire de Chardonnet - Restructuration des locaux - Participation de la Ville

M. LE MAIRE, Rapporteur : Le CFA Hilaire de Chardonnet a adopté un programme de travaux pour les années 1999 et 2000. En raison du départ prochain du Centre de Formation Industriel du GIMM qui doit s'installer sur le PSI, ce programme intègre l'implantation d'un centre de documentation multimédia dans une partie des locaux libres.

De plus, sont également prévus la construction d'une structure d'accueil des apprentis et des travaux de désamiantage de faux-plafonds et de mise aux normes du secteur de restauration pédagogique et cuisine-self dont le coût s'établit ainsi :

1. Travaux structure d'accueil	1 100 000 F
2. Désamiantage des faux-plafonds et mise aux normes du secteur restauration pédagogique et cuisine-self	<u>2 200 000 F</u>
Total des travaux	3 300 000 F

Plan de financement

Région de Franche-Comté	1 980 000 F
Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs	580 000 F
Ville de Besançon	580 000 F
Chambre de Métiers du Doubs	<u>160 000 F</u>
Total	3 300 000 F

L'Association de gestion du CFA sollicite donc la Ville pour une participation de 580 000 F à verser par moitié sur deux exercices budgétaires 1999 et 2000.

Le Conseil Municipal est appelé à statuer. En cas d'accord, un crédit de 290 000 F sera inscrit au BS de l'exercice 1999 au compte 92.22.6572 service 30200 par affectation partielle de l'excédent du Compte Administratif 1998.

Un crédit de 290 000 F sera inscrit au BP de l'exercice 2000 sur la même imputation.

Sur avis favorables des Commissions Economie-Emploi-Tourisme et Budget et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal en décide ainsi à l'unanimité.

Récépissé préfectoral du 27 septembre 1999.